

Vos questions / nos réponses

ghb?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/08/2010 21:36

samedi je suis alle en boite de nuit avc des amis et j'ai bu 3-4 verres. j'ai rencontré une personne qui m'a offert un verre et après je ne me souviens que de certains moments de la soirée. Mes amis m'ont décrit comme euphorique que je me comportai comme une fille facile j'embrassai tout le monde j'avais des moments de somnolence ou j'ai été réveillée brutalement pour continuer à aller danser. Le lendemain en me réveillant chez moi j'ai découvert mes sous déchirés et c'est la grande déprime. Je me suis souvenu d'un court instant avec un homme qui avait réussi à me sortir de la boîte par une sortie d'urgence et heureusement pour moi qu'un vendeur nous a chercher mais je ne sais pas combien de temps j'étais avec lui et pour moi je pense que le vendeur n'a pas fait assistance à mon danger puisqu'il m'a laissé rentrer avec l'homme comme si rien n'était arrivé (témoignage d'un proche). À part ça j'ai le trou noir complet j'ai des bleus et des petites blessures à mon bras que je n'avais pas conscience mais avec ça je ne pense pas avoir été violée. Je suis désemparée et je me sens impuissante.

Mise en ligne le 31/08/2010

Bonjour.

Nous comprenons que vous vous sentez désemparée et impuissante. Ce que vous rapportez de votre soirée de samedi concorde avec le fait qu'une substance psychoactive ait pu vous être administrée à votre insu. Vous évoquez le GHB. Ce produit provoque une désinhibition, une euphorie, et une somnolence importante. Il altère également la mémoire des événements ayant eu lieu dans les heures qui suivent la consommation. L'association du GHB et de l'alcool augmente l'ensemble de ces effets. Cependant, les troubles que vous décrivez peuvent également être provoqués par une forte intoxication à l'alcool.

Néanmoins, ce que vous avez vécu constitue un traumatisme et il nous paraît important que vous puissiez être soutenue par rapport à cela. En effet, malgré le fait que vous ne pensiez pas "avoir été violée", vous avez subi des violences que vous avez le droit de faire constater par un médecin. Aussi, nous sommes à votre disposition au téléphone si vous le souhaitez (0 800 23 13 13, anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7j/7). Nous prendrons le temps de revenir sur les événements ainsi que sur votre ressenti et pourrons, si besoin, vous transmettre les coordonnées d'un lieu d'écoute proche de chez vous.

Bien à vous.
